

***I. LIMBA ROMÂNĂ ȘI LIMBILE ROMANICE ÎN CONTEXTUL
PLURILINGVISMULUI EUROPEAN/ROMANIAN AND ROMANCE
LANGUAGES IN THE CONTEXT OF EUROPEAN
MULTILINGUALISM***

**LES PHÉNOMÈNES DE DÉFLEXIVITÉ, DU LATIN AUX LANGUES
ROMANES: QUELS MÉCANISMES SYSTÉMIQUES SOUS-TENDENT
CETTE ÉVOLUTION? EXEMPLES EN FRANÇAIS ET EN ITALIEN**

**“DEFLEXIVITE” IN FRENCH LANGUAGE PHENOMENA, FROM LATIN
TO ROMANCE LANGUAGE: WHICH SYSTEMIC MECHANISMS
SUSTAIN THIS EVOLUTION ? EXAMPLES IN FRENCH AND ITALIAN**

**FENOMENELE DE DEFLEXIBILITATE, DIN LATINĂ ÎN LIMBILE
ROMANICE: CE MECANISME SISTEMICE SUSȚIN ACEASTĂ
EVOLUȚIE? EXEMPLE DIN LIMBILE FRANCEZĂ ȘI ITALIANĂ**

Louis BEGIONI
Université Lille 3
Email: begionilo@voila.fr

Abstract

My research starts from the concept of «deflexion» considered by Gustave Guillaume an instrument of examining the phenomena from Latin to Romance languages which shows the shift of morphological markers. I will analyse especially the Latin postnominal morphology (case flexion) and postverbal morphology (verb endings) which lead to antepositioning articles and subjects expressed by personal pronouns. On a theoretical level, my study would like to deepen the perspective by approaching word order and the syntactical organisation of the sentence in a “diachronic systemic” of Romance languages.

Key words: *Romance linguistics, diachronic, morphosyntax, psychomechanics of language, historic linguistics, comparative linguistics of Roman languages*

Cuvinte cheie: *lingvistica romanică, diacronic, morfosintaxă, psihomecanica limbii, lingvistică istorică, lingvistică comparată a limbilor romanice*

1. Les définitions de la déflexivité

On observe dans l'évolution du latin aux langues romanes un certain nombre de phénomènes linguistiques qu'il nous semble pouvoir regrouper sous le concept de déflexivité. Traditionnellement, dans les langues romanes, ce terme, créé par Gustave Guillaume, s'applique à des déplacements — généralement des antépositions — de marques morphologiques dans le domaine nominal et le domaine verbal. Dans le cadre de la psychomécanique du langage, Ronald Lowe en donne une définition précise : il s'agit d'un “procès diachronique par lequel un signifié, initialement incorporé à la forme d'un mot, acquiert le statut de mot indépendant dans la langue” (2007 : 557).

Pour Gustave Guillaume, ce processus s'accompagne d'une dématérialisation qui aboutit, dans le cas de l'article, à un nom sans matière.

Nous ne nous en tiendrons pas à cette conception de la déflexivité qui nous semble trop étroite et réductrice. En effet, elle ne rend pas compte de l'ensemble des phénomènes liés à ce processus. Si l'on reprend l'exemple de l'article défini, il s'agit certes d'un "mot indépendant dans la langue", mais qui reste syntaxiquement dépendant du substantif qu'il actualise. Par ailleurs, il s'agit bien d'une forme dématérialisée issue du démonstratif latin, mais cette réduction sémantique n'est pas totale : elle conserve les éléments d'actualisation et de détermination présents dans le démonstratif, rendant ainsi le lien entre l'article et le substantif beaucoup plus fort.

Notre conception de la déflexivité est à replacer dans le cadre d'une systémique diachronique des langues où les évolutions successives correspondent au passage d'un système à un autre. La langue est en équilibre systémique à une époque T1 ; elle subit des changements linguistiques surtout au niveau de la morphologie et de la syntaxe qui ne sont, dans un premier temps, que des microvariations qui vont s'insérer dans des processus plus fondamentaux. Les variations importantes vont engendrer un déséquilibre du système qui doit resystématiser l'ensemble de ses règles de fonctionnement afin de retrouver un nouvel équilibre à une époque T2.

La déflexivité concerne le plan morphologique (puisqu'il s'agit d'une redistribution de la morphologie) et le plan sémantique (puisque la construction de l'article défini repose sur une réduction sémantique). Mais nous venons de voir que la syntaxe est aussi impliquée. On est, dès lors, en droit de se demander quelle place revient, dans cette évolution, aux processus syntaxiques qui accompagnent les processus morphologiques et sémantiques ? Un lien doit nécessairement exister entre les trois plans, mais de quel ordre ? Comme il ne paraît pas vraisemblable que ces trois processus soient, tous les trois, conjointement, la cause de la déflexivité, quelle en est la cause première?

2. Les mécanismes de la déflexivité

Considérer que la déflexivité se limite à la création d'un morphème indépendant venant se substituer provisoirement d'abord, puis définitivement, à la désinence, est donc bien une vision réductrice des processus de déflexivité. Par exemple, la déflexivité portant sur la disparition des désinences casuelles latines dans les langues romanes, aboutit, certes, à la création de l'article (exprimant le genre et le nombre), mais aussi à bien d'autres formes linguistiques : entre autres, les prépositions, le partitif, le gérondif français, les auxiliaires, les pronoms personnels sujets français, les diminutifs et les augmentatifs. Ainsi, le diminutif italien *un diavoluccio* se traduit en français par plusieurs éléments anticipés : 'un bon petit diable' ; *un omaccione* par 'un grand méchant homme', les adjectifs italiens *piccolo*, *piccoletto*, *piccolino* et *piccino* sont rendus en français par *petit*, *plus petit*, *tout petit*, *vraiment tout petit*. Mais s'en tenir à cette vision essentiellement morphologique de la déflexivité laisse de côté un élément capital: le changement des règles régissant la syntaxe des marques morphologiques dans la phrase.

Les mécanismes de la déflexivité sont plus complexes : ils passent, le plus souvent, par la constitution d'un mot lié qui, par une opération de saisie anticipée réductrice de sens — désémantisante —, reçoit une partie des éléments exprimés par la forme grammaticale de la langue de départ. Ces nouveaux mots liés ne portent pas toute la signification des anciens morphèmes. Les autres éléments manquants se portent ailleurs, en fonction du nouvel équilibre systémique qui s'est créé dans la langue, en particulier sur l'ordre des mots. Ainsi, les différentes fonctions incluses dans la désinence latine vont être exprimées essentiellement par l'ordre des mots pour le nominatif et l'accusatif, partiellement pour les autres cas qui peuvent avoir recours aux prépositions.

La déflexivité se caractérise donc par l'ensemble des opérations de redistribution d'éléments morphologiques liés dans le cadre de nouvelles priorités hiérarchiques dans le système de la langue.

Pour aller plus loin dans notre démarche, analysons quelques exemples concrets. Dans le cas des opérations qui aboutissent à la constitution de l'article dans les langues romanes, on observe,

dès le latin vulgaire, une antéposition prépondérante de *ipse*, puis de *ille*, contrairement aux usages du latin classique et ce, avant même l'émergence de l'article. On peut se demander si l'opération d'antéposition ne précède pas le choix de la forme de l'article.

Tous les phénomènes de déflexivité que nous avons présentés jusqu'à présent montrent la prédominance de l'opération d'antéposition.

A l'inverse, dans le cas de la négation, on observe une série de tentatives de redoublement de la négation à l'aide de particules diverses, *mie*, *guère*, *point*, dont le seul élément commun est... la post-position ! Voilà encore une preuve supplémentaire du rôle fondamental joué par l'ordre des mots dans l'évolution morphologique des formes. En français parlé d'aujourd'hui, avec la disparition du *ne* antéposé, c'est encore un élément post-posé — *pas* — qui s'est imposé.

Il apparaît ainsi que le changement de l'ordre des mots, du latin aux langues romanes — et vraisemblablement aussi dans les étapes diachroniques antérieures — a été l'élément moteur de l'ensemble des phénomènes caractérisant la déflexivité.

A ce point de notre réflexion, une question fondamentale se pose: sur quoi se fonde cette prédominance de l'ordre des mots dans les opérations de déflexivité?

Notre hypothèse est la suivante: la réorganisation de l'ordre des mots à laquelle on assiste, de manière continue, du latin aux langues romanes — mais déjà de l'indo-européen au latin — est à mettre en rapport avec le déplacement du verbe qui, de la position finale qu'il avait en indo-européen, tend à occuper le début du rhème. En latin classique, la position finale du verbe verrouille syntaxiquement la phrase et oblige les différentes subordonnées à être enchâssées les unes dans les autres et ce, parfois, de manière complexe, comme dans l'exemple suivant:

Palpebrae tanquam pilorum vallo munitae sunt, ut, si quid in oculos incideret, repelleretur ('Les paupières ont été protégées comme par un rempart de poils pour que fût repoussé tout ce qui pouvait tomber sur les yeux').

On constate, dans cet exemple, que le verbe de la principale est placé à la fin et clôt la proposition. La deuxième proposition subordonnée est enchâssée dans la première, le premier subordonnant *ut* se rapporte au dernier verbe, le second subordonnant — *si* — à l'avant-dernier, alors qu'en français les deux verbes des subordonnées (finale et relative) sont anticipés.

La nouvelle position du verbe permet un "décompactage" de ces subordinations. Les propositions subordonnées sont ainsi de moins en moins liées et, formellement, deviennent de plus en plus autonomes. La phrase, limitée à gauche par le thème, se trouve désormais avec le rhème ouvert à droite. Cette réorganisation syntaxique se traduit de manière évidente en français : lorsque plusieurs subordonnées se succèdent, la dernière subordonnée doit être introduite par un élément de coordination qui annonce qu'elle est la dernière de la phrase. Ce type de coordination n'était pas nécessaire lorsque c'était le verbe qui fermait la phrase.

La conséquence de l'anticipation du verbe est le déplacement vers la droite de tous ses compléments dans un ordre symétrique

Ce mécanisme syntaxique qui aboutit à l'anticipation du verbe s'applique, aux niveaux sous-jacents de la phrase, à toutes les propositions subordonnées et, de manière isomorphique, à tous les syntagmes nominaux. Ainsi, dans un syntagme nominal, la désinence casuelle termine la construction du substantif latin en discours, comme le fait le verbe pour la phrase. De même que les compléments du verbe prennent place désormais après le verbe, il en va de même pour les compléments du nom — y compris les propositions relatives — qui viennent se placer après le nom:

Vulcanus, ignis deus, cum Cyclopibus Jovis fulmina fabricabatur ('Vulcain, le dieu du feu, fabriquait les foudres de Jupiter avec les Cyclopes').

Ainsi, les compléments de nom antéposés *ignis* — dans *ignis deus* — et *Jovis* — dans *Jovis fulmina* —, sont postposés en français tout en restant des compléments de nom. Ce n'est pas là, au sens strict, un phénomène de déflexivité, mais il participe du même mécanisme de réorganisation syntaxique, appliqué, cette fois-ci, au syntagme nominal.

Du latin aux langues romanes, les phénomènes que nous rangeons sous le terme de *déflexivité* sont donc complexes et intimement liés les uns aux autres. Ils comprennent toujours des déplacements. L'élément moteur de la déflexivité est bien l'anticipation du verbe qui provoque, en cascade:

un remaniement général de l'ordre des mots au niveau syntaxique pour les compléments du nom et du verbe qui deviennent tous postposés (y compris la négation, dans le cas du français), comme nous venons de le voir,

au niveau morphologique, la création de mots antéposés liés qui remplacent la désinence casuelle pour le nom (prépositions, déterminants, partitif, augmentatifs et diminutifs, etc.) et, dans certaines langues romanes (par exemple en français et dans les dialectes de l'Italie du Nord), la désinence verbale pour le verbe (pronoms personnels sujets, auxiliaires du passé ou du futur...). Il s'agit là d'un passage fondamental de la morphologie à la syntaxe que les langues romanes ont effectué à des degrés différents, la langue française et les dialectes de l'Italie du Nord ayant poussé cette évolution plus loin que les autres.

Voici quelques exemples de ce changement de catégorie:

latin *lego* > it. *leggo*, fr. *je lis*, dialecte émilien *a lez*,

latin *cantavi* > it. *ho cantato* (à côté de *cantai*), fr. *j'ai chanté*, dialecte émilien *aj o canta*,

le futur français : *je vais chanter*.

3. Dématérialisation et/ou déflexivité ?

Déflexivité et dématérialisation sont deux processus souvent liés — mais pas toujours ! — qu'il convient de bien distinguer. Ainsi, le processus qui conduit du substantif *homme* au pronom personnel *on*, est une dématérialisation. Historiquement, la matière "homme", est partie de l'acception la plus large de la notion, non celle d'un homme particulier, laquelle est généralement introduite, dans le discours, par les articles indéfinis *un / des* ou par les articles définis *le / les*, ni celle qui oppose *l'homme* à *la femme*, mais de l'acception la plus impersonnelle du substantif de langue *homme*, celle qui le rapproche de 'être humain'. Lors du passage de la langue au discours, le mot a gardé son extension maximale, ce qu'atteste l'absence d'article. Cette matière, quoique très générale, s'est encore réduite pour passer au pronom personnel — ou, mieux, "impersonnel" — *on*. Alors qu'à la troisième personne, on peut distinguer le masculin *il* du féminin *elle*, les singuliers *il / elle* des pluriels *ils / elles*, le pronom *on* dépasse les oppositions : il n'est ni masculin, ni féminin, ni singulier, ni pluriel, tout en pouvant se substituer aux uns et aux autres. Dans un emploi du type "on m'a dit que...", on peut le gloser par "quelqu'un m'a dit que...", mais lorsqu'il accompagne *nous*, comme dans "nous, on pense que...", il exprime une pluralité. Ce processus invisible de dématérialisation qui s'est déroulé au niveau du sens, a eu aussi une répercussion sur la forme : la finale *-me* s'est réduite à *-n* et cette dernière consonne a été intégrée à la voyelle *o* pour former la voyelle nasalisée *õ*. Cette transformation à la fois sémantique — avec la dématérialisation de *homme* à *on* — et phonétique — avec le passage d'une prononciation *om* à *õ* — a coupé les liens du pronom avec son origine *homme*, ce qui s'est traduit, graphiquement, par la disparition du *h*- initial du latin *homo* encore présent, bien que non prononcé, dans le français *homme*.

Ce que nous venons de dire relève de la seule dématérialisation. En revanche, l'évolution en cours de la première personne du pluriel qui implique ce même pronom *on* et a déjà permis l'alignement de la première personne du pluriel (*nous trouvons* > *nous on trouve*) sur les formes des autres personnes de la conjugaison du présent de l'indicatif — *je trouve*, *tu trouve(s)*, *il trouve*, *ils trouve(nt)* — relève, elle, de la déflexivité. Une concurrence existe actuellement entre l'ancienne forme de tous les groupes verbaux (*nous trouvons*, *nous finissons*, *nous dormons*, *nous voulons*, *nous recevons*, etc.) et la nouvelle qui a récupéré le pronom *on* issu de *homme* pour en faire un substitut antéposé de l'ancienne désinence *-ons* : (*nous*) *on trouve*, *on finit*, *on dort*, *on veut*, *on reçoit*, etc. Pour l'instant, la distinction relève du niveau de langue : *nous trouvons* s'impose encore à l'écrit et dans une langue relevée, cependant que (*nous*) *on trouve* est plus fréquent dans la

conversation courante ou familière. Mais, dans l'ensemble, on peut observer une très large équivalence et alternance entre les deux formes. Nul doute cependant que, dans un avenir plus ou moins proche, la plus récente n'étende son influence.

Il est possible de s'interroger sur le lien entre le passage de *homme* à *on* (= dématérialisation) et l'utilisation de *on* antéposé en remplacement de la finale verbale *-ons* (déflexivité). On peut y voir une simple opportunité offerte par l'évolution de la notion très générale *homme* pour constituer un pronom impersonnel de la troisième personne *on*, à partir d'expressions du type *(un) homme m'a dit > on m'a dit*. Etant donnée la ressemblance formelle (fortuite ?) entre *on* et *-ons*, ainsi que la proximité sémantique de l'impersonnel *on* et de la pluralité exprimée par *nous*, l'utilisation de *on* se serait étendue aussi, tout naturellement, à la première personne du pluriel. De nombreuses intersections existent entre les deux emplois : ainsi, celui qui énonce un fait général comme "quand on va en vacances, on choisit plutôt la mer" peut le fonder sur sa propre expérience: "quand nous allons en vacances, nous choisissons plutôt la mer". Cette hypothèse postule une dématérialisation motivée de *homme* jusqu'à *on* et, par contre, une rencontre casuelle entre la forme et le sens des deux morphèmes : *on* et *-ons*

Un argument en faveur de cette démarche peut venir des autres langues romanes qui ont, comme le français, amorcé, dans la langue ancienne, la première étape. Ainsi, Dante utilise l'expression *com'uom dice* ('comme homme/on dit'). Mais la tentative de création d'une nouvelle troisième personne n'a pas abouti, dans la langue italienne, sans doute parce que les désinences de la première personne du pluriel *-amo, -emo, -imo*, remplacées ensuite toutes par *-iamo*, sont restées éloignées de *om/uom*. Dans cette hypothèse, le français ferait exception parmi les langues romanes parce que, fortuitement (?), la dématérialisation (*homme > on*) et la déflexivité (recherche d'une anticipation de la désinence de *-ons*) se seraient mutuellement confortées, à la suite d'affinités multiples touchant à la phonétique, à la morphologie et aussi à leur apport sémantique.

Nous nous proposons d'illustrer nos réflexions et nos hypothèses théoriques en analysant les processus de déflexivité suivants:

- Comparaison du système de l'article en français et en italien,
- les diminutifs et augmentatifs en français, en espagnol et en italien,
- le pronom personnel français sujet et l'expression de la personne et du nombre en italien et dans un dialecte italien (émilien).

4. Quelques exemples de déflexivité dans les langues romanes

4.1. La déflexivité et les relations entre l'article et la sphère d'appartenance de la personne en français et en italien

Par rapport au français contemporain, en ancien français comme dans l'italien d'aujourd'hui, les personnes interlocutives sont incluses dans une large sphère d'appartenance. Lorsque l'une d'elle apparaît, elle entraîne avec elle sa sphère d'appartenance, ce qui signifie que les êtres et les objets qu'elle implique sont automatiquement définis par un lien de type anaphorique. La liaison entre la sphère d'appartenance et la personne n'empêche cependant pas une distinction entre les deux : il est toujours possible de ne pas tenir compte de cette implication préalable. Ainsi, la phrase italienne *Vuoi comprare una macchina ?* peut être traduite littéralement en français par "Tu veux acheter une voiture ?" parce qu'elle ne présuppose aucun lien d'appartenance entre la voiture et la personne de référence, la deuxième personne en l'occurrence. La voiture, dans la phrase italienne comme dans la phrase française, pourrait être achetée par la deuxième personne pour elle-même ou pour toute autre personne (enfant, ami, etc.) : le destinataire n'est pas pris en compte. La voiture n'est déterminée d'avance ni par la personne, ni par le contexte. En revanche, la phrase italienne "Vuoi comprare **la** macchina ?" — largement plus utilisée que la précédente — présente l'article défini "la" qui révèle que la voiture a été prise en compte dans la sphère d'appartenance de la personne. L'article défini *la* n'indique pas ici que la voiture est déterminée, comme ce serait le cas de *la voiture* en français contemporain : bien au contraire, en

italien, la voiture reste tout à fait indéterminée. La fonction de l'article ne porte que sur le lien d'appartenance de l'objet "voiture" à la personne de référence. Dès lors, cette voiture — quoique non encore achetée — n'est pas prévue pour une autre personne que celle de référence. Comme le français, dans son fonctionnement morphosyntaxique actuel, ne fait plus rentrer la voiture dans la sphère d'appartenance de la personne, pour la traduction littérale on est obligé (si on ne fait pas référence à une voiture précise évoquée par le contexte linguistique ou extra-linguistique) de remplacer l'article défini de l'italien par un article indéfini : *Tu veux acheter une voiture ?* Il est cependant possible en français familier d'avoir une traduction qui prend en compte le rapport d'appartenance à la personne de référence en réintroduisant celle-ci au niveau du syntagme verbal : *Tu veux t'acheter une voiture ?*

On se rend bien compte ici que si le français veut expliciter le rapport d'appartenance, il ne peut le faire qu'au niveau du syntagme verbal, avec un pronom personnel datif — *t'* —. Il s'agit d'une forme qui focalise sur la personne et qui insiste d'une manière bien plus marquée sur cette focalisation que la phrase italienne *Vuoi comprare la macchina ?* Mais l'italien a également la possibilité de focaliser de la même manière sur la personne, au niveau du syntagme verbal. Dans ce cas, la phrase aura une structure et une signification similaire à celle de la phrase française : *Vuoi comprarti una macchina ?*

A la fin de cette première approche comparative des fonctions respectives de l'article en français et en italien, on peut remarquer que l'article français peut être qualifié de "mono-valent" en ce sens qu'il sert à rappeler que le substantif qui le suit a déjà été déterminé, antérieurement, dans le discours. Son fonctionnement suit un ordre progressif et ne fait aucune référence à la personne :

- l'article défini français a une fonction de rappel d'une détermination antérieure dans le discours.

En revanche, l'article défini italien est "bi-valent" : il possède, comme l'article français, la même fonction de détermination du substantif qui le suit, mais, comme c'était aussi le cas en ancien français, il a une seconde fonction : celle de mettre en relation l'être ou l'objet avec la sphère d'appartenance de la personne. Lorsque ce second type de détermination est utilisé, le premier n'est plus pertinent. C'est pourquoi nous avons pu affirmer que dans la phrase *Vuoi comprare la macchina ?* L'article "la" ne confère pas au substantif une valeur sémantique déterminée, car c'est la référence à la sphère de la personne qui est, alors, sa fonction essentielle.

L'article défini italien a une double fonction :

- une fonction de rappel d'une détermination antérieure dans le discours, comme en français,
- mais il fait également référence à la sphère d'appartenance de la personne.

On peut en conclure que le processus de dématérialisation du démonstratif vers l'article a été poussé jusqu'à son terme en français contemporain et a abouti à une répartition complémentaire entre l'article indéfini *un* et l'article défini *le*. L'article défini de l'ancien français, tout comme celui de l'italien, n'ont pas été aussi loin dans ce processus : la valeur démonstrative s'est certes affaiblie, mais elle reste plus forte qu'en français contemporain [1], et le rapport à la sphère de la personne est l'une des caractéristiques fondamentales de leur fonctionnement.

Comment expliquer la disparition, en français contemporain, de la référence de l'article défini à la sphère de la personne ? Plusieurs hypothèses s'offrent à notre réflexion : faut-il penser que la référence à la personne de l'article défini ne dépendait que de la matière sémantique qui le constituait et que le processus de dématérialisation plus poussé qu'en ancien français et en italien l'aurait complètement évacué ? Mais ne faut-il pas aussi prendre en considération le fait que la personne soit avant tout liée au syntagme verbal et que le rapport de l'article défini, en ancien français et en italien, avec la sphère d'appartenance de la personne, dépende directement de la personne contenue dans le syntagme verbal ?

Examinons donc l'évolution de l'expression de la personne du latin vers le français et l'italien. On sait qu'au départ, en latin, le sujet du verbe était exclusivement intraverbal. C'est encore le cas en italien : on observe même un renforcement des désinences verbales exprimant la

personne, soit par l'utilisation d'un système vocalique cohérent et qui tend à se généraliser à l'ensemble des conjugaisons — *-o* pour la première personne, *-i* pour la deuxième personne, *-a/-e* pour la troisième personne, *-mo -te* et *-no* pour les personnes du pluriel —, soit par l'introduction d'une séquence finale *-go* à la première personne (rappelant le latin *ego*) : lt. *tollo* > it. *tolgo* 'j'enlève', lt. *soluo* > it. *sciolgo* 'je dissous', lt. *venio* > it. *vengo* 'je viens', lt. *teneo* > it. *tengo* 'je tiens', etc.

C'était aussi le cas en très ancien français, comme le souligne Gérard Moignet : "Si, en très ancien français, l'emploi du pronom reste rare et généralement expressif, répondant à une intention d'insistance ou d'opposition, il devient par la suite plus fréquent, puis courant et normal, sans qu'aucune nuance stylistique se laisse percevoir. Il devient la marque de la personne sujet. Dans la prose du début du XIII^e siècle, c'est l'absence du pronom sujet qui devient relativement rare." [2] De l'ancien français jusqu'au français contemporain, l'évolution n'a fait que se poursuivre avec un pronom personnel sujet de plus en plus indépendant et des désinences verbales tendant à disparaître ou à être antéposées : ainsi, l'apparition d'un nouveau pronom *on* (< homme) permet à *nous on chante* de concurrencer, dans le français parlé d'aujourd'hui *nous chantons*.

Désormais, la personne intraverbale, en français, est complètement sortie à l'extérieur du verbe : elle se construit en langue à la suite d'un processus de déflexivité parvenu à son terme. Une fois extraite de l'ensemble des constituants amalgamés composant le verbe (lexème verbal, aspect, mode, temps, personne et sa sphère de référence), la personne, représentée par le pronom personnel sujet, n'exprime plus qu'elle-même et ne peut plus avoir de liens anaphoriques avec les êtres et les objets qui, auparavant, dépendaient d'elles. Seuls restent attachés à la personne les êtres et les objets qui contribuent à son identité personnelle, familiale ou sociale.

C'est ainsi que l'on peut comprendre l'utilisation de l'article défini avec les parties du corps (*j'ai mal à la tête, à la jambe, etc.*), mais l'alternance semble impossible dès que l'on quitte les parties constitutives du corps. Ainsi, le possessif est requis avec les habits : *où as-tu mis tes chaussures, ton chapeau... ?* Dans *où as-tu mis les chaussures ?* L'article *les* n'est pas l'équivalent d'un possessif.

En ancien français, comme en italien, les objets et accessoires de la sphère personnelle pouvaient être introduits par un article défini pour exprimer la possession. Gérard Moignet donne l'exemple suivant :

"Un vavasseur à qui un chevalier demande des armes pourra répondre :

Erec, 613 Armes boenes et beles ai,
que volantiers vos presterai.
Leanz est *li* haubers tresliz,
qui antre .v. c. fu esliz,
et *les* chauces beles et chieres,
boenes et fresches et legieres ;
li hiaumes i rest boens et biax
et *li* escuz fres et noviax.
Le cheval, *l'*espee et *la* lance,
tot vos presterai sanz dotance.

C'est tout l'équipement qui est, quasi nécessairement et notoirement, en la possession d'un chevalier." [3]

L'italien, comme le français, utilise l'article défini à la place du possessif pour les parties du corps, mais, comme l'ancien français, il élargit la possession implicite à l'ensemble des objets inhérents à la vie quotidienne : *ho perso la borsa e il portafoglio*, 'j'ai perdu **mon** sac et **mon** portefeuille'. Tous les habits et les accessoires utilisés régulièrement font partie de la sphère

d'appartenance de la personne. Il en va de même dans certains français régionaux du sud de la France où l'on dira *j'ai mis la veste*, là où un parisien dirait : *j'ai mis ma veste*.

Pour les substantifs qui expriment, en italien, des liens de parenté très proche et qui, sémantiquement, possèdent une connotation affective très marquée (*mamma, papà, nonno, nonna, fratellino, sorellina, zio, zia...*), l'emploi de l'article défini est fréquent pour l'expression de la possession.

Ainsi, on opposera:

Come sta la mamma? 'Comment va ta maman ?'

à

Come sta tua madre? 'Comment va ta mère ?'

Come sta la nonna? 'Comment va ta mémé ?'

à

Come sta tua nonna? 'Comment va ta grand-mère ?'

Come sta il fratellino? 'Comment va ton petit frère ?'

à

Come sta tuo fratello? 'Comment va ton frère ?'

Come sta lo zio? 'Comment va ton tonton ?'

à

Come sta tuo zio? 'Comment va ton oncle ?'

D'après ces exemples, on distinguera les substantifs italiens affectivement marqués, tels *mamma, papà*, qui sont traduits par des équivalents français (*maman, papa*), les substantifs *fratellino, sorellina*, qui doivent leur charge affective aux suffixes diminutifs *-ino/-ina*, les substantifs *zio, zia*, non marqués a priori. Pour ces derniers, l'utilisation de l'article défini leur confère une charge affective — rendue dans la traduction française par des substantifs familiers (*tonton, tata*) — qui est absente lorsque l'on utilise l'adjectif possessif.

On peut observer des emplois analogues dans certains français régionaux du sud de la France: *as-tu parlé au père* (= à notre père) ? Mais il s'agit d'emplois relativement rares de nos jours.

4.2. Les diminutifs et augmentatifs en français et en italien

Lorsque l'on compare la construction des diminutifs et augmentatifs dans les langues romanes, on peut constater que la plupart d'entre elles continuent d'utiliser des suffixes, comme c'était le cas en latin. Ils peuvent constituer des paradigmes très riches dans les divers degrés de leur catégorie, mais ils peuvent aussi se succéder syntagmatiquement après le lexème de base dans une combinatoire sémantiquement très nuancée.

Ainsi, en italien, à partir du substantif *uomo* (analysable morphologiquement en *uom-o* et en *om-* lorsque le lexème de base est atone), on peut avoir le paradigme suffixal suivant:

un om-on-e (augmentatif : 'un homme grand et fort')

un om-ett-o (diminutif : 'un petit homme')

un om-in-o (diminutif : 'un tout petit homme')

un om-acci-o (péjoratif : 'un sale bonhomme')

un om-iciattol-o ('un petit pauvre type peu recommandable')

un om-icciòl-o ('un petit homme intellectuellement limité')

un om-ucci-o ('un petit homme de peu de valeur')

un om-uncol-o ('un petit homme misérable et intellectuellement limité')

Pour ce substantif, on peut associer syntagmatiquement des suffixes péjoratifs et augmentatifs:

un om-acci-on-e ('un grand méchant homme')

un om-acc(i)-in-o ('un homme petit et trapu')

un om-in-acci-o ('un rustre')

Dans les suffixes diminutifs, on observe différents degrés. Ainsi, le substantif *ragazz-o* ('garçon') peut recevoir une série de suffixes, tous orientés vers la petitesse:

un ragazz-ott-o ('un petit garçon' - degré 1)

un ragazz-ett-o (" " " " 2, plus petit que le degré 1)

un ragazz-in-o (" " " " 3, équivalent à 'un tout petit garçon').

Dans le cas de:

un ragazz-on-e ('un garçon robuste')

le suffixe **-on-** précise la corpulence et non la taille, comme c'est généralement le cas.

Pour la modalité appréciative, on aura les deux suffixations suivantes:

un ragazz-acci-o ('un mauvais garçon')

un ragazz-ucci-o ('un gentil petit garçon')

Avec *un ragazz-ucci-o*, le suffixe **-ucci-** prend une valeur de diminutif positif parce que *ragazz-o* est déjà, en lui-même, sémantiquement, un diminutif de *uom-o*, alors que dans *om-ucci-o* il prend une valeur de diminutif péjoratif. C'est donc la combinaison de la signification du lexème de base avec celle du suffixe qui donne la valeur sémantique finale, sans compter que le contexte explicite ou implicite, ainsi que les focalisations interlocutives, peuvent être déterminantes.

Ces exemples en italien montrent la richesse de variations que permet la suffixation. Les traductions que nous proposons glosent de manière parfois très imprécise la signification réelle de ces substantifs suffixés. On se rend bien compte que le français ne dispose plus de ce type de mécanisme et qu'il est obligé de juxtaposer des éléments antéposés tels que adverbes et adjectifs. Il fait, en effet, exception dans les langues romanes : comme son substantif est construit en langue, il ne peut plus recevoir, à sa droite, en discours, de modificateurs morphologiques internes suffixés au lexème de base. Mais le français a trouvé des solutions appropriées à son nouveau système de fonctionnement, en recourant à la déflexivité : il a développé, devant le substantif, un système de places, en nombre relativement limité, qui permet d'exprimer, à l'aide d'adjectifs et d'adverbes les valeurs autrefois exprimées par les suffixes. La syntaxe a, en définitive, pris le relais de ces variations suffixales proches de l'agglutination.

Il reste, néanmoins quelques traces de suffixation — *fillette, maisonnette, garçonnet, etc.*, —, mais les substantifs concernés appartiennent souvent à un registre de langue soutenu, sauf lorsque la lexicalisation, qui les touche tous, à différents degrés, est allée jusqu'à son terme : *poulet, coquelet, louveteau, ourson, etc.* Ils s'éloignent ainsi de plus en plus de leurs lexèmes de base, le suffixe ayant pratiquement perdu sa fonctionnalité.

5. Brève conclusion

Dans tous les exemples de déflexivité que nous avons analysés en français et en italien, nous avons essayé de montrer qu'ils ne se limitent pas à de simples phénomènes d'antéposition morphologique mais qu'il s'agit d'une profonde réorganisation systémique où la

« resystématisation » de l'ordre des mots, intimement liée au déplacement du verbe, est la cause fondamentale.

[1] On est parfois obligé, dans la traduction, de rendre l'article défini italien *il/la* par un démonstratif français plutôt que par l'article défini correspondant : *vedi la macchina nel parcheggio* ? 'Tu vois **cette** voiture dans le parking ?'

[2] Gérard Moignet, *Grammaire de l'ancien français*, Paris, Klincksieck, 1973, p. 128.

[3] Id, *ibid.*, p. 103.

BIBLIOGRAPHIE

- BOONE Annie et JOLY André 2004/1996 : *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*, 2e éd. revue, corrigée et augmentée par A. Joly, 2004, Paris, L'Harmattan (« Sémantiques »), 470 p. [Chacun des sept collaborateurs a signé son article]. Une».
- GUILLAUME Gustave, [1916] *PA : Le Problème de l'article et sa solution dans la langue française*, 1919.
- *LSL : Langage et science du langage* [Recueil de 19 articles écrits entre 1933 et 1958], 1964 ; 2e éd. en 1973.
- *PLT : Principes de linguistique théorique de —*, Recueil de textes alors inédits, 1973, 279 p.
- *LL : Leçons de linguistique*
 [1938-1939] *LL 12 : Leçons de linguistique*, [1993].
 [1941-1942/B] *LL 17 : Théorie du mot et typologie linguistique. Limitation et construction du mot à travers les langues*, [2005].
 [1942-1943/B] *LL 16 : Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française (I)*, 1999.
 [1943-1944/A] *LL 10 : Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française (II)*, 1990 et 1991.
 [1944-1945/AB] *LL 11 : Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française (III). Série B : Sémantèmes, morphèmes et systèmes*, 1992.
 [1948-1949/C] *LL 3 : Grammaire particulière du français et grammaire générale (IV)*, 1973.
 [1956-1957] *LL 5 : Systèmes linguistiques et successivité historique des systèmes (II)*, [1982].
 [1958-1960] *LL 13 : 1958-1959 et 1959-1960*, 1995.
- *Prol. I* [1950-1959] : *Prolégomènes à la linguistique structurale I*, 2003.
- *Prol. II* [1954-1958] : *Prolégomènes à la linguistique structurale II. Discussion et continuation psychomécanique de la théorie saussurienne de la diachronie et de la synchronie*, 2004.
- *Mécanique I : Essai de mécanique intuitionnelle I : Espace et temps en pensée commune et dans les structures de langue*, 2007.
- LOWE Ronald 2003 : « Avis au lecteur », in GUILLAUME, *Prol. I* : i-xii.
- 2004 : « Avis au lecteur », in GUILLAUME, *Prol. II* : i-x.
- 2006 : « Avis au lecteurs », in GUILLAUME, *Mécanique I* : i-x.
- 2007 : Introduction à la psychomécanique du langage. I : Psychosystématique du nom, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 570 p.
- MOIGNET Gérard 1981 : *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck (« Bibliothèque française et romane, Série A : Manuels et études linguistiques » 43), 1981, 346 p.